



www.csmf.org

CSMF Jeunes Médecins

79, rue de Tocqueville

75017 PARIS

Tél 01 43 18 88 02

Contacts presse :

Dr. Yannick FREZET – 06 62 49 90 50

Dr Mickael RIAHI – 01 42 08 76 15

Dr Julie MAZET – 06 84 36 43 47

Communiqué de presse

Le 16 février 2016

Couverture maternité discriminatoire : La CSMF Jeunes Médecins alerte le Défenseur des Droits

Madame la Ministre de la Santé Marisol Touraine a annoncé un renforcement de la protection maternité des femmes médecins exerçant en libéral.

Si cette proposition va dans le bon sens, elle ne sera malheureusement accessible qu'aux femmes relevant du secteur 1 et du secteur 2 ayant signé le CAS (Contrat d'accès aux soins).

La CSMF Jeunes Médecins rappelle que le CAS est une option facultative ouverte aux médecins qui peuvent y prétendre et ne peut en aucune façon être instrumentalisé pour améliorer leur couverture sociale.

Nous avons dénoncé cette forme de discrimination envers les femmes médecins exerçant en secteur 2.

C'est pourquoi la CSMF Jeunes Médecins a décidé d'alerter le Défenseur des Droits afin que toutes les femmes médecins, quel que soit leur secteur d'exercice, puissent bénéficier de cette protection sociale renforcée de la couverture maternité.

communiqué